

Michel, Charles

Cote de référence FR ANOM COL H 201
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H201/michelchar
Condamné en 1872
Envoyé en Nouvelle-Calédonie
N° matricule 5090 / 1776 / 941

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

